



Formation mise en conformité RGPD certifiée Qualiopi

Finançable par votre OPCO. Éligible FNE & FSE

Grâce à cet enseignement, vous apprendrez à...

- Mettre en place des mesures de sécurité et de confidentialité des données
- Savoir gérer les demandes des personnes concernées
- Adopter une approche proactive de la protection des données personnelles
- Améliorer votre conformité RGPD

- **Formation
SUR-MESURE**

- **Sessions sur-mesure** pour vous et/ou vos collègues
- **Niveau** : débutant à avancé (au choix)
- **Durée** : 1 à 3 jours
- **Lieu** : en présentiel ou à distance
- **Financement** :
par votre budget OPCO / RH (Qualiopi)

- **Session inter-entreprises**

- **En groupe** : groupe de 4 à 10 apprenants
- **Niveau** : débutant à intermédiaire
- **Durée** : 1 jour
- **Lieu** : en présentiel à Paris ou à distance

- **Financement :**
par votre budget OPCO / RH (Qualiopi)

- **Public concerné**

- DPO (délégué à la protection des données) en formation
- Responsable digital / ecommerce
- Chef de projet marketing / digital
- Consultant Data / Web-Analytics
- Indépendant / chef d'entreprise

- **financement**

- Notre organisme est certifié Qualiopi
- Coût pédagogique finançable jusqu'à 100% par votre budget OPCO / RH / PSE
- On vous aide pour les démarches administratives
- Nos formations sont éligibles FSE+ et FNE

- **Objectifs de la Formation mise en conformité RGPD?**

vous allez monter en compétence sur :

- Comprendre les principes et les bases du RGPD
- Connaître les droits des individus
- Identifier les obligations des responsables de traitement et des sous-traitants
- Comprendre les procédures de notification des violations de données

- **Programme de la Formation Mise en conformité RGPD**

1 - Préparer son entreprise à la conformité RGPD

- Définitions et objectifs du RGPD

- Les acteurs du RGPD
- Les données concernées par le RGPD et celles, exclues du champ d'application
- La notion de fichier et de traitement de données

2 - Plan d'action de mise en conformité

- Réaliser un état des lieux de votre situation RGPD
- Premier document de conformité : Le Rapport d'État des lieux
- Priorisation des chantiers de conformité
- Création d'un planning de gestion de projet
- Organisation des processus internes
- Atelier de mise en pratique

3 - Cartographie des traitements de données

- Méthode de cartographie
- Création du registre des activités de traitement
- Création du registre des catégories de traitement (registre du sous-traitant)
- Atelier de mise en pratique

4 - Identifier un traitement à risque

- Reconnaître un traitement nécessitant une Analyse d'Impact sur la protection des données (AIPD)
- Méthode de réalisation d'une analyse d'impact
- Explication et exemple de la réalisation d'une analyse d'impact
- Atelier de mise en pratique

5 - Mise en conformité des traitements identifiés

- Choix de la base légale adéquate
- Description de la finalité poursuivie
- Évaluation de la pertinence de la collecte de donnée
- Respect des durées de conservations légales et détermination des durées adéquates
- Transparence : Respect des droits des personnes
- Détermination des critères de sécurité
- Atelier de mise en pratique

6 - Conformité des contrats de sous-traitance

- Précautions du responsable de traitement

- Obligations du sous-traitant
- Exemple de contrat type
- Atelier de mise en pratique

7 - Évaluer la conformité RGPD d'un nouveau projet (logiciel, processus interne, etc.)

- Les critères du Privacy by Design / Privacy by Default
- Réalisation d'une étude approfondie de conformité
- Atelier de mise en pratique

8 - Réalisation d'actions de communication

- Communication via le site internet
- Les différentes notes internes à destination des salariés
- L'information des organes représentant du personnel
- Atelier de mise en pratique

9 - Focus bonnes pratiques par services

- **DSI**

- Les points de vigilance pour la gestion des systèmes d'information
- Process internes apportant un niveau de sécurité adéquat aux données collectées
- Points d'attention des projets logiciels

- **Gestion DRH**

- Processus de recrutement
- Dossier du personnel (documents pouvant être conservé)
- Contentieux salarié
- Durées de conservation des documents (obligations légales et bonnes pratiques pour les intérêts de l'entreprise)

Conclusion

- Test de compétence (QCM)
- Prochaines étapes pour les bénéficiaires : comment comptent-ils appliquer ces enseignements
- Dernières questions au formateur
- Feedback sur la formation

- **Prérequis pour les apprenants**

Ce dont vous avez besoin pour accéder à cette formation

- Savoir se servir d'un ordinateur et d'un navigateur web
- Une expérience en data et/ou marketing

- **Finançable par votre budget OPCO / RH**

jusqu'à 100% car noTRE Organisme EST certifié Qualiopi

Pour télécharger notre certificat Qualiopi, cliquez sur le logo

- Nos 60+ formations sont finançables par le budget Formation de votre entreprise
- Elle sont éligibles aux dispositifs FSE+ et FNE (via votre OPCO) ainsi qu'à France Travail et aux PSE
- Seuls les organismes de formation certifiés Qualiopi sont éligibles au financement par les OPCO
- Cette certification Qualiopi atteste de la qualité de nos process et de notre offre de formation

- **Tarif de votre formation**

des Tarifs sur-mesure

- Le tarif des **formations inter-entreprises est de 690€ à 890€ HT par jour** et par apprenant selon le thème, la modalité et la durée de la formation.
- **Pour une formation sur-mesure** pour votre entreprise, **le tarif est lui aussi sur-mesure**. Il varie selon le nombre d'apprenants, la durée des sessions, l'expérience du formateur, son éloignement géographique, si besoin de louer une salle, etc.

=> On vous aide à optimiser votre budget et son financement !

- **Prochaines étapes et délais**

Vous serez bluffés par notre Réactivité !

- **RDV de cadrage** calé quelques heures après votre prise de contact
- Puis **devis détaillé sous 24-48h** (hors période de congés)
- **Délai moyen** entre la validation du devis et la première session de formation : **2 à 4 semaines**

=> Parlons de votre projet de montée en compétences

- **Accessibilité et handicap**

Accessibilité PMR et adaptation du lieu de formation

- Pour les formations n'ayant pas lieu dans les locaux des bénéficiaires, l'organisme de formation mettra à disposition **une salle de cours accessible PMR**, appropriée aux conditions techniques et sanitaires, ainsi que le matériel nécessaire à la bonne réalisation de la formation.
- **Pour les apprenants malentendants ou malvoyants**, nous recommandons de suivre une formation individuelle afin d'adapter au mieux l'accès aux contenus théoriques, pratiques et d'évaluations.

=> Si vous êtes sujets à une difficulté ou à un besoin quelconque, n'hésitez pas à nous le signaler via le formulaire ci-dessous

- **Modalités d'évaluation et attestation**

VOUS RECEVEZ UN certificat à l'issue de la SESSION

- **Modalités d'évaluation** de l'atteinte des objectifs : un questionnaire d'évaluation vous sera envoyé en amont de la première session (positionnement). Vos compétences seront aussi évaluées en fin de formation pour évaluer votre progression.
- **Attestation de réalisation** : À l'issue de la formation, notre organisme vous envoie un certificat de réalisation personnalisé.



